

COMMUNIQUE DE PRESSE

Distributeurs de gel hydro alcoolique

La fin du confinement interroge les administrés quant à leur sécurité sanitaire notamment lorsqu'ils sont usagers de l'espace public.

Une première réponse leur est actuellement apportée par les communes et la Métropole, avec la distribution de masques barrière.

Par ailleurs, la Métropole de Lyon réalise déjà depuis début avril, la désinfection du mobilier urbain sur des secteurs à forte densité piétonne et ce, en lien avec la proximité d'établissements hospitaliers.

Pour compléter ce dispositif la Métropole a décidé d'expérimenter des distributeurs de gel hydro-alcoolique sur le domaine public. Ces distributeurs sont réalisés par une société de notre territoire à savoir, la société LBA dont le siège social est à Limonest.

Au nombre de 20 pour le test, ils seront opérationnels sur Lyon et Villeurbanne, progressivement à partir du 14 mai et installés sur des lieux également à forte fréquentation piétonne. le SYTRAL a quant à lui équipé la station métro de la Part-Dieu d'une borne désinfectante automatique ainsi que plusieurs autres stations de distributeurs de masques et de gel hydro alcoolique.

Un bilan de l'usage des distributeurs de gel hydro alcoolique mis en œuvre par la Métropole de Lyon, sera dressé après quelques semaines d'utilisation afin de juger de la fiabilité de ce dispositif, de la pertinence des emplacements, de l'usage et du degré de satisfaction des usagers.

Caractéristiques générales du distributeur

- Borne avec structure acier haute résistance, adaptée à l'environnement urbain, aux vandalismes et aux intempéries.
- Installation rapide, sans nécessité de travaux lourds sur la chaussée.
- Aucun besoin d'alimentation électrique.
- Respect des normes PMR France.
- Distribution de gel hydro-alcoolique conforme au règlement CE n°1272/2008.
- Distribution par détection automatique des mains, sans contact manuel, permettant le maintien des conditions sanitaires.
- Distribution de dose adaptée au besoin pour nettoyer efficacement les mains d'une personne selon les recommandations de l'OMS : 1 à 3 ml maxi par dose.
- Grande capacité de distribution de doses individuelles.

→ Siège social :

ZI De l'Aspre - 20 Avenue de l'Aspre - 30150 ROQUEMAURE
Tél. +33 (0)4 66 33 25 70

Lieux d'implantation

- Place des Archives, Perrache Sud
- Rue Victor Hugo, Sud
- Rue Victor Hugo, Nord/Place Bellecour
- Place le Viste
- Place de la République
- Rue de la République/Place des Cordeliers
- Place de la Comédie
- Place Jean Macé
- Place Gabriel Péri/Cours de la Liberté
- Place d'Arsonval
- Place de la Croix Rousse
- Place Charles Béraudier
- Place de la Villette
- Cours Tolstoï/Lafayette
- Avenue Henri Barbusse
- Place des Charpennes/Shakarov
- Place des Charpennes/Charles Hernu
- La Soie
- Place Grand Clément/rue Jean Jaurès
- Boulevard Pinel/Rockfeller

→ Siège social :

ZI De l'Aspre - 20 Avenue de l'Aspre - 30150 ROQUEMAURE
Tél. +33 (0)4 66 33 25 70